

La République du Centre, 20 décembre 2018

LA RÉPUBLIQUE DU CENTRE, JEUDI 20 DÉCEMBRE 2018 33

Campus L'actu des étudiants

INSCRIPTIONS ■ Les frais à l'année pour les extra-Européens seront multipliés jusqu'à 16 dès la rentrée 2019

Des étudiants étrangers déboussolés

La mesure fait grincer de nombreux dents. Pour les détracteurs, elle est « discriminatoire », met en péril la francophonie et contrarie la solidarité européenne.

Thomas Denis

Une annonce assez précise que la lettre de l'an précédent. La hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra-européens débutera le 19 novembre par le gouvernement à dix fois leur montant usuel par les jeunes universitaires.

Dans l'enseignement public, ces tarifs seront ainsi multipliés, dès la prochaine rentrée, par 10 pour la licence. Dans ce dernier cas, ce passerait ainsi de 170 à 1 700 € à l'année. Un vrai gouffre financier ?



TERROURISME. Adhama Adou, Prosper Mouk et Issa Aboukader se rendant entre l'université des arts de Nantes.

Une décision « scandaleuse » et « illogique »

La hausse ne concernera pas les étudiants qui ont déjà obtenu un cycle d'études. En revanche, ces derniers paieront les nouveaux tarifs au moment de demander un nouveau cycle. Par exemple, un étudiant qui finit sa licence et qui souhaite poursuivre à l'étranger se verra alors facturer la perte d'ins-

cription de la francophonie dans le monde. La France ne compte que 20 ans comptés se lancer à l'étranger dans un master en droit. Mais il va peut-être devoir changer de pays. Au-delà de son cas personnel, les citoyens ne voient pas pourquoi le gouvernement sollicite régulièrement la question et qui pourrait renoncer à l'étranger. L'éducation doit être pensée pour tous. La

coopération entre pays doit aussi se faire via le plan de l'éducation. » La France ne compte que 20 ans comptés se lancer à l'étranger dans un master en droit. Mais il va peut-être devoir changer de pays. Au-delà de son cas personnel, les citoyens ne voient pas pourquoi le gouvernement sollicite régulièrement la question et qui pourrait renoncer à l'étranger. L'éducation doit être pensée pour tous. La

grués. La jeune l'éducation envisageait l'écriture d'une thèse et se remuait dans un pays. » J'ai eu chahuté par cette mesure. Elle va à l'encontre de certains principes européens comme la solidarité, l'investissement. Mais elle ne peut pas financer une telle augmentation. Si ces hausses se confirment, on voit regretter sans d'obtenir une autorisation de la préfecture pour pouvoir venir avec un permis de travail. Elle soumettra aussi des étudiants à des procédures pour rentrer de passer des épreuves de baccalauréat.

INFO PLUS

Opposition. Le conseil d'administration de l'université d'Orléans a adopté le 14 décembre une motion d'opposition à la hausse des frais d'inscription pour les étudiants étrangers et étudiants non-européens. Cette motion a été adoptée à l'unanimité. Elle demande au gouvernement de revenir sur sa décision et de ne pas augmenter les frais d'inscription pour les étudiants étrangers. Elle demande également au gouvernement de garantir la solidarité européenne et de ne pas discriminer les étudiants étrangers. Elle demande également au gouvernement de garantir la francophonie et la culture de l'éducation.